



CONSEIL COMMUNAL
1268 BEGNINS

**PROCES-VERBAL N° 15 – 2021-2026
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA COMMUNE DE BEGNINS DU 25 MARS 2025**

Monsieur Alexis Durand, Président, ouvre la séance à 20h05, salue les membres du Conseil, de la Municipalité ainsi que la presse et les remercie de leur présence.

Ordre du jour de la séance

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2024.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communications des délégués des Associations.
7. **Préavis N 01/2025** – Demande d'un crédit de CHF 340'000.00 destiné à financer le remplacement du gazon synthétique du terrain de football.
8. **Préavis N°02/2025** – Demande d'un crédit de CHF 55'000.00 pour l'acquisition de nouveaux compteurs d'eau.
9. Nomination d'une commission de cinq membres pour le postulat de M. Straub « circulation à Begnins ».
10. Nomination d'une commission de cinq membres pour le postulat de M. Kümmerli « bruit des souffleuses à feuilles professionnelles durant le week-end ».
11. Nomination d'une commission de cinq membres pour l'approbation du règlement pour la protection du patrimoine arboré.
12. Nomination d'une commission de cinq membres pour la modification du blasonnement des armoiries de Begnins.
13. Propositions individuelles.

Point 1 **Appel** : 27 présents, 10 excusés et 3 absents.

Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**

Après ajout des points N°11 et N°12, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

Point 3 Pièce 150 **Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2024**

Le procès-verbal du 10 décembre 2024 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

Point 4 Communications du Bureau

Le Président, les membres de la Municipalité et les membres du Conseil Communal ont une pensée ce soir pour Monsieur Michel Heiniger qui fait face au décès de ses parents.

Le 17 mai 2025 aura lieu la prochaine sortie du Conseil Communal.

Les prochaines séances du Conseil Communal auront lieu les :

17.06.2025 à 20h00

07.10.2025 à 20h00

09.12.2025 à 20h00

Les prochaines votations auront lieu aux dates suivantes :

- **28 septembre 2025 : Scrutin fédéral**
- **30 novembre 2025 : Scrutin fédéral**
- **8 mars 2026 : Scrutin fédéral + élections communales**

Point 5 Communications Municipales

La Municipalité annonce que plusieurs préavis seront proposés dans les séances à venir.

Monsieur Philippe Thévenot annonce que la Comédie de la gare sera présente à Begnins une fois par mois depuis le 8 octobre 2025 à 19h30 et pour 8 séances.

Monsieur Robin Chytil donne des explications sur le nouveau règlement pour la protection du patrimoine arboré et sur le blasonnement de la Commune de Begnins.

La Municipalité offrira un abonnement d'un an au journal « la Côte » à tous les conseiller.e.s ainsi qu'aux employés de l'administration afin de soutenir cette entreprise sans verser une somme d'argent directement.

Monsieur Robin Chytil donne des nouvelles du nouveau site internet de la Commune de Begnins et du système d'abonnement pour obtenir les nouvelles du village.

Monsieur Robin Chytil annonce que la Municipalité a fait des dépenses complémentaires :

- CHF 10'000.00 pour l'entretien du cimetière – agrandissement du colombarium.
- CHF 14'142.00 pour l'achat de lits – abri protection civile.
- CHF 9'000.00 achat pour les décorations de Noël.
- CHF 19'990.00 pour remplacer la camionnette Piaggio de la voirie

Monsieur Robin Chytil annonce que la Municipalité collabore avec une entreprise de Nyon pour faire des capsules vidéo sur la construction de l'école dont le 3^{ème} épisode est présenté ce jour au Conseil.

Monsieur Antoine Nicolas fait remarquer que la Municipalité n'a pas procédé à une communication officielle (par tout-ménage) concernant la séance relative au PACom du 23 janvier 2025, bien qu'elle ait été annoncée dans le «BegNews», qui ne constitue toutefois pas un canal de communication officiel. La Municipalité présente ses excuses aux personnes qui se sont déplacées pour assister à cette séance, laquelle n'a finalement pas eu lieu. La fin de l'enquête publique est prévue pour le 27 juin 2025 ; en conséquence, la mise à l'enquête du PACom est prévue pour le 27 mai 2025.

Madame Nicole Stoll propose à la Municipalité de faire des excuses publiques à ce sujet. Elle rappelle que cette séance a été communiquée le 10 décembre 2024 durant la séance du Conseil Communal.

Point 6

Communications des délégués des Associations.

- Pour REGION NYON, Monsieur Cesare Palmieri fait un retour.

Séance du 11 décembre 2025, objets approuvés :

- Budget 2025 (amendé).
- Demande de crédit pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2025-2028.
- Participation financière pour l'accompagnement opérationnel du fonds régional pour la mobilité 2024-2028.

Séance du 5 mars 2025, objets approuvés :

- Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).
- Demande de crédit de CHF 221'511.00 TTC pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon-Gingins pour l'année d'horaire 2025.
- Financement de la carte Explore par le Fonds régional d'aide au tourisme (2025-2027).
- Approbation du projet d'agglomération de 5e génération du Grand Genève.

Pour plus de détails sur ces deux séances :
<https://regiondenyon.ch/nous/conseil-intercommunal/seances/> .

- Pour l'ORPC, **Monsieur Alexandre Bernard**, annonce que la dernière séance a eu lieu le 20 mars 2025 et le rapport d'activités 2024 a été accepté.
- Pour l'AISE : prochaine séance le 30 avril 2025.
- Pour le RAT : prochaine séance le 9 avril 2025.

Pas d'autre communication.

Point 7 Préavis N°01/2025 – Demande d’un crédit de CHF 340’000.00 destiné à financer le remplacement du gazon synthétique du terrain de football.

Pièce 151 Lecture du préavis municipal N°01/2025 par Monsieur Eric Haldemann
Après un bref exposé, la Municipalité recommande au Conseil communal d’accepter le préavis tel que présenté.

Pièce 152 Lecture du rapport de la Commission des finances par Monsieur Thierry del Prado
La Commission des finances recommande à l’unanimité d’accepter le préavis N°01/2025 tel que présenté.

Pièce 153 Lecture du rapport de la Commission des travaux publics par Madame Isabelle Métroz
La Commission des travaux publics recommande unanimement d’accepter le préavis N°01/2025 tel que présenté.

Questions/remarques :

Monsieur Olivier A. Maillard souhaite connaître l’économie d’électricité, exprimée en francs, qui résultera de l’installation de luminaires LED pour un montant de CHF 50’000.00.

Monsieur Philippe Thévenot donne des explications sur le nouveau fonctionnement de luminaires sur le stade de football. L’économie et la durée de vie de ce matériel n’est pas négligeable mais n’a pas été chiffrée.

Monsieur Nicolas Fossati demande des détails sur le liège utilisé pour cette rénovation.

Monsieur Eric Haldemann répond que le liège proviendra du Portugal, il s’agit du matériel qui ne convient pas pour faire des bouchons. Les travaux devraient durer 15 jours, ils auront lieu à l’été 2025.

Conclusion

- Vu le préavis municipal N°01/2025 relatif à la demande d’un crédit de CHF 340’000.00 destiné à financer le remplacement du gazon synthétique du terrain de football ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Ouï le rapport de la Commission des travaux publics ;
- Considérant que cet objet a été porté à l’ordre du jour.

Le Conseil Communal décide à l’unanimité :

- D’autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de remplacement du gazon synthétique du terrain de football ;
- D’octroyer à cet effet un crédit de CHF 340’000.00 ;
- De financer ce montant par un emprunt faisant partie du plafond d’endettement de la législature 2021-2026.

Prend Acte :

- De l'amortissement du montant de CHF 340'000.00 sur une période de 10 ans, en prélevant une tranche de CHF 200'000.00 via le compte de préfinancement au bilan 2930.003 (terrain de foot).

Point 8 Préavis N°02/2025 – Demande d'un crédit de CHF 55'000.00 pour l'acquisition de nouveaux compteurs d'eau.

- Pièce 154 Lecture du préavis municipal N°02/2025 par Monsieur Philippe Thévenot
Après un bref exposé, la Municipalité recommande au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.
- Pièce 155 Lecture du rapport de la Commission des finances par Madame Evelyne Pintado
La Commission des finances recommande à l'unanimité d'accepter le préavis N°02/2025 pour une demande de CHF 55'000.00 financé par la trésorerie courante.
- Pièce 156 Lecture du rapport de la Commission des travaux publics par Madame Isabelle Métroz
La Commission des travaux publics recommande unanimement d'accepter le préavis municipal N°02/2025 tel qu'il vous a été présenté.

Questions/remarques :

Amendement de la Municipalité

La Municipalité propose d'ajouter aux conclusions du préavis la phrase suivante :

- « ouï » le rapport de la commission des travaux publics.

Cet amendement est accepté à l'unanimité.

Conclusion

- Vu le préavis municipal N°02/2025 relatif à la demande d'un crédit de CHF 55'000.00 pour l'acquisition de nouveaux compteurs d'eau **tel qu'amendé** ;
- Ouï le rapport de la Commission des travaux publics ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Le Conseil Communal décide à l'unanimité :

- D'autoriser la Municipalité à acquérir de nouveaux compteurs d'eau et de procéder à la mise en place ;
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 55'000.00 ;
- De financer ce montant par la trésorerie courante.

Prend Acte :

- De l'amortissement du montant de CHF 55'000.00 sur une période de 10 ans par prélèvement sur le fonds de réserve affectée 2900.20.

Point 9 Nomination d'une commission de cinq membres pour le postulat de M. Straub « circulation à Begnins ».

Sont nommé.e.s :

Madame Christelle Carvalhinas
Madame Marion Blöchlinger
Monsieur Nilton Pereira
Monsieur Jean-Yves Magnin
Monsieur Friedli Sacha

Point 10 Nomination d'une commission de cinq membres pour le postulat de M. Kümmerli « bruit des souffleuses à feuilles professionnelles durant le week-end ».

Sont nommé.e.s :

Monsieur Nicolas Fossati
Monsieur Pierre-André Straub
Monsieur Steve Cosendey
Monsieur Cédric Gobalet
Monsieur Raphaël Martin

Point 11 Nomination d'une commission de cinq membres pour l'approbation du règlement pour la protection du patrimoine arboré.

Sont nommé.e.s :

Madame Evelyne Pintado
Monsieur Nicolas Fossati
Monsieur Olivier A. Maillard
Monsieur Sébastien Mermoud
Monsieur Jean-Yves Magnin

Point 12 Nomination d'une commission de cinq membres pour la modification du blasonnement des armoiries de Begnins.

Sont nommé.e.s :

Madame Isabelle Métroz
Madame Evelyne Pintado
Monsieur Olivier A. Maillard
Monsieur Yan Bürgi
Monsieur Cesare Palmieri

Point 12 Propositions individuelles

Madame Marion Blöchlinger demande quand auront lieu les travaux sur l'éclairage public ? Qu'en est-il de la lanterne qui se trouve devant sa propriété ?

Monsieur Philippe Thévenot explique que l'éclairage devrait être installé dans les deux semaines à venir. Les lanternes ont un retard de livraison et ces lampes seront en télégestion afin d'optimiser l'éclairage à Begnins.

Monsieur Alexandre Bernard demande des nouvelles sur l'avancement des travaux à la grande salle de Fleuri ?

Monsieur Philippe Thévenot indique avoir rencontré des difficultés liées aux commandes. L'importante occupation de cette salle retarde les travaux, car il est nécessaire de trouver une période d'inoccupation d'une semaine pour pouvoir la fermer.

Madame Nicole Stoll demande l'avis de la Municipalité au sujet de la révision de loi sur les Communes.

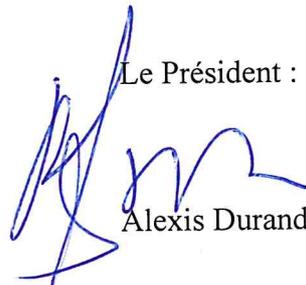
Madame Anne Stiefel répond que cette révision est très complexe et inquiète la Municipalité en particulier pour le sujet de la bourse ou des Associations Intercommunales.

Monsieur Vincent Chappuis annonce que pour donner suite à des inondations en juin 2024, la cour du domaine est inondée régulièrement par les eaux claires à cause de canalisations bouchées. Cette situation provoque des gros dégâts dans le domaine et les assurances refusent de prendre en charge les factures. Pour mémoire, la conduite d'eau est bouchée par le calcaire et une partie de la conduite en béton est cassée.

Monsieur Philippe Thévenot confirme que la Municipalité a rencontré l'ECA et le bureau d'ingénieur. Deux études ont été demandées afin de comprendre la situation et trouver des solutions pour régler cette problématique qui ne concerne pas le Conseil communal.

Madame Anne Stiefel annonce qu'un tout-ménage sera envoyé pour aborder le thème du frelon asiatique.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h45.

Le Président :  Alexis Durand

La Secrétaire  Vanessa Wicht



The seal of the Communal Council of Begnins is circular with a blue border. The text 'CONSEIL COMMUNAL' is at the top and 'DE BEGNINS' is at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures holding a banner that reads 'LIBERTÉ ET PATRIE'.